

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2129

28 septembre 2007

SOMMAIRE

Advanta Holdings Luxembourg S.à r.l. ..	102155	La Désirade S.A.H.	102188
Advent Green Luxembourg S.à r.l.	102192	Livingston s.à r.l.	102187
Aillas Holding S.A.	102188	LMR Global Holdings S.à r.l.	102165
Alloyo Ernapolis Holding S.A.	102188	Longbow Capital S.à r.l.	102156
Asia Cable S.à r.l.	102175	Lormet SA	102175
Auberge de la Gaichel S.à r.l.	102167	Loutiag S.A.	102165
Benelux Trust (Luxembourg) S.à r.l.	102178	Loutiag S.A.	102166
Blanchisserie de la Sure S.à.r.l.	102191	Loutiag S.A.	102166
Boaz Management Company (Luxem- bourg) S.A.	102147	Loutiag S.A.	102166
Boekhoorn Fashion Investments II S.à r.l.	102192	Loutiag S.A.	102166
Calaudi S.A.	102187	Mandalay Investments S.A.	102179
Cegetel Holdings II B.V.	102171	Mapa S.A.	102167
Cruise Luxco 1 S.à r.l.	102171	Medipole S.A.	102180
Cruise Luxco 2 S.à r.l.	102171	medi-tech S.A.	102168
Degroof Holding Luxembourg S.A.	102182	Miura International S.à r.l.	102174
DLV Invest S.A.	102187	Nouvelle Immobilière de Warken S.A. ..	102186
Doka S.à r.l.	102178	Peace For Strategic Projects Holding S.A.	102169
Euroceanica Holding S.à r.l.	102174	Power Services SA	102185
Europay Luxembourg, Société coopérative	102185	RCW Investments S.à r.l.	102156
Expert Capital S.A.	102176	Resam Investments S.à r.l.	102147
Gestadis	102170	RivCore Amstel 1 Sàrl	102173
Gestion Comptable et Fiscale S.A.	102167	RivCore Amstel 2 Sàrl	102176
Hermes Investment Fund	102179	RivCore Amstel 3 Sàrl	102177
Holdmar Holding S.A.	102185	Schenck Process Finance S.à r.l.	102181
IGG Participations S.A.	102146	Sireo Immobilienfonds No. 4 London Stoc- kley Park S.à r.l.	102189
Immobilière Riverside S.A.	102187	Ténérife Immobilière S.A.	102191
Immoexpansion S.A.	102174	Townsend Investment I S.à r.l.	102146
Infor Global Solutions TopCo II	102192	Trader S.A.	102168
Inled Holding S.A.	102186	Uta S.A.	102178
IPC Advisors S.à r.l.	102156	Vensolis S.A.	102186
IPC Advisors S.à r.l.	102165	VILLEROY & BOCH, S.à r.l., Faïencerie de Septfontaines-lez-Luxembourg	102180
Iphias Holding S.A.	102186	Visalux, société coopérative	102181
Ixus Conseil S.A.	102172	W.J. Holding S.A.	102192
Klynveld Peat Marwick Goerdeler	102146		

Klynveld Peat Marwick Goerdeler, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 28.124.

Constituée par-devant Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 mai 1988, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 212 du 5 août 1988.

Les comptes annuels au 30 septembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Jentgen
Directeur Financier

Référence de publication: 2007097798/766/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2007, réf. LSO-CH05629. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070111029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2007.

IGG Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 94.251.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 23 janvier 2007

La démission de Marion Muller, Administrateur a été acceptée. Laurent Muller a été nommé Administrateur en son remplacement et son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Les mandats de Marc Muller et Pascale Loewen, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Pascale Loewen, employée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Laurent Muller, employé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement aux 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

IGG PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007097804/717/25.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02224. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070111158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2007.

Townsend Investment I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 117.720.

Le bilan pour la période du 7 juillet 2006 (date de constitution) au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007094090/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00972. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

Boaz Management Company (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 92.075.

—
Extrait des Résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 mai 2007

En date du 30 mai 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Dirk Niezing, Titus J. Graafsma, Alexander Slager et Carlo Friob pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2007;
- de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., Luxembourg pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2007.

Luxembourg le 8 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BOAZ PRIVATE EQUITY HOLDINGS

FORTIS BANQUE LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2007097704/584/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06207. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Resam Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 130.909.

—
STATUTES

In the year two thousand seven, on the third day of July.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

RESAM HOLDINGS B.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands with registered office at Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, The Netherlands, registered with the local Trade and Companies Register under number 34175842,

represented by M^e Claude Feyereisen, attorney-at-law, with professional address at rue Edward Steichen 14, L-2540 Luxembourg, by virtue of a proxy given on 27 June 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated herein-above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name RESAM INVESTMENTS S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Subsidiaries, branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. In the event that the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect

on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

3.2. The Company may also acquire, hold, develop immovable properties and sell some or part of these immovable properties as part of the orderly management of the Company, as well as promote, sell, manage and/or lease immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as carry out all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of participations in companies having their registered office either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

3.3. The Company may furthermore acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual property and immaterial rights as well as any other rights connected to them or which may complete them.

3.4. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds (convertible or not) and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or the obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.5. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange and interest rate risks as well as other risks.

3.6. The Company may carry out its object directly or indirectly on its behalf or on behalf of third parties, alone or in association, by carrying out all operations which may favour the aforementioned object or the object of the companies in which the Company holds interests. Generally, it may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its object; it may also accept any mandate as director or manager in any other companies, Luxembourg or foreign, remunerated or not.

3.7. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced on one or more occasions by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. The Company's shares are indivisible as only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative in their dealings with the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A share register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers, and each of them, may be dismissed ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this section III. shall have been complied with.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the general shareholders meeting or the manager, or if there is more than one manager, by any manager of the Company, which will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon the call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in the case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, or by facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager of the Company may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager of the Company as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all shareholders in writing, whether in original or by facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. Notwithstanding article 13.2 of these Articles, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits**Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and end on the thirty-first day of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all of the Company's commitments and the indebtedness of the managers, the statutory auditor(s) (if applicable) and shareholders to the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses, represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend commensurate to each shareholders share holding in the Company or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the prior financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and amounts to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders; and
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of multiple shareholders, to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder of the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2007.

Subscription - Payment

Thereupon, RESAM HOLDINGS B.V., named and represented as stated above, declares to subscribe for five hundred (500) shares in registered form, each with a par value of twenty-five euro (EUR 25), and to fully pay for such shares by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand one hundred euro (EUR 2.100).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr José Correia, Company Director, born on 4 October 1971 in Palmeira, Braga, Portugal, with professional address at L-1724 Luxembourg, boulevard Prince Henri 9B;

- Mr Joseph Donnelly, Company Director, born on 24 January 1947 in Cork, Ireland, with professional address at London SW7, Ennismore Garden Mews 25; and

- Mrs Maria J. Sanchez, private employee, born on 22 April 1969 in Arenas de San Pedro, Avila, Spain, with professional address at L-1116 Luxembourg, rue Adolphe 6.

2. The registered office of the Company is set at L-1724 Luxembourg, boulevard Prince Henri 9B.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version and in the case of divergence between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn-up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

The German translation follows:

Im Jahre zweitausendundsieben, am dritten Tag des Monats Juli.

Vor Uns, Maître Martine Schaeffer, Notar mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

RESAM HOLDINGS B.V., eine Gesellschaft gegründet gemäß der Gesetzgebung der Niederlanden, mit Gesellschaftssitz Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, Niederlanden, eingetragen beim lokalen Handelsregister unter Nummer 34175842,

vertreten durch M^e Claude Feyereisen, Rechtsanwalt, mit Berufsadresse in Edward Steichen Straße 14, L-2540 Luxemburg, aufgrund einer Vollmacht, die am 27. Juni 2007 ausgestellt wurde.

Diese Vollmacht, nachdem sie vom Bevollmächtigten und dem unterzeichneten Notar ne varietur unterzeichnet wurde, bleibt dieser Urkunde zum Zweck der Registrierung beigegeben.

Welcher Komparent, handelnd wir vorstehend, hat den unterzeichneten Notar ersucht, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung («société à responsabilité limitée»), die hiermit gegründet wird, wie folgt zu dokumentieren:

I. Bezeichnung - Gesellschaftssitz - Gesellschaftszweck - Dauer

Art. 1. Bezeichnung. Es wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung («société à responsabilité limitée») unter der Bezeichnung RESAM INVESTMENTS S.à r.l. (nachstehend die Gesellschaft) gegründet, die der Luxemburger Gesetzgebung unterliegt, insbesondere dem Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, wie abgeändert (nachstehend das Gesetz), sowie gegenwärtiger Satzung (nachstehend die Satzung).

Art. 2. Gesellschaftssitz.

2.1. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg-Stadt, im Großherzogtum Luxemburg. Er kann durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft an einen anderen Ort innerhalb der Gemeinde verlegt werden. Des weiteren kann der Sitz durch einen Beschluss des Alleingeschafters oder der Hauptversammlung der Gesellschafter gemäß der Art und Weise, wie sie für Satzungsänderungen vorgesehen ist, an einen anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

2.2. Filialen, Zweigniederlassungen und andere Geschäftsräume können entweder im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland durch einen Beschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft errichtet werden. Sollte der Verwaltungsrat der Gesellschaft beschließen, dass außergewöhnliche politische oder militärische Entwicklungen oder Ereignisse bestehen oder voraussehen sind, und dass diese Entwicklungen oder Ereignisse die normale Geschäftstätigkeit am Sitz der Gesellschaft, oder die Verbindung derselben mit dem Ausland behindern würden oder eine solche Behinderung voraussehen ist, kann der Sitz vorübergehend ins Ausland verlegt werden bis zur vollständigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse. Derartige provisorische Maßnahmen haben keinen Einfluss auf die Nationalität der Gesellschaft, die trotz der provisorischen Sitzverlegung des Gesellschaftssitzes eine Luxemburger Gesellschaft bleibt.

Art. 3. Gesellschaftszweck.

3.1. Der Gegenstand der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen in irgendwelcher Form an Luxemburger oder ausländischen Gesellschaften oder Unternehmen, sowie die Verwaltung solcher Beteiligungen. Insbesondere darf die Gesellschaft Aktien, Anteile und andere Wertpapiere, Anleihen, Rentenwerte, Geldmarkteinlagen und andere Schuldtitel aller Art durch Zeichnung, Kauf oder Tausch oder sonstwie erwerben, und im Allgemeinen alle Wertschriften und Finanzinstrumente, die von öffentlichen oder privaten Rechtspersonlichkeiten jeder Art ausgegeben werden. Sie kann an der Gründung, Entwicklung, Verwaltung und Aufsicht aller Gesellschaften oder Unternehmen teilnehmen.

3.2. Die Gesellschaft darf auch Immobilienbesitz anschaffen, halten und entwickeln und einige oder einen Teil dieser Immobilienwerte verkaufen im Rahmen der normalen Verwaltung der Gesellschaft, sowie Immobilienbesitz fördern, verkaufen, verwalten und/oder mieten/vermieten, sei es im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland, und alle Operationen ausführen die sich auf Immobilienbesitz beziehen, darin einbegriffen das direkte oder indirekte Halten von Beteiligungen an Gesellschaften mit Sitz im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland, deren Hauptzweck die Anschaffung, Entwicklung, Förderung, Verkauf, Verwaltung und/oder Vermietung von Immobilienbesitz ist.

3.3. Die Gesellschaft darf des weiteren alle Patente, Marken und andere geistigen und immateriellen Eigentumsrechte anschaffen, genau wie alle anderen Rechte die sich darauf beziehen oder diese vervollständigen können.

3.4. Die Gesellschaft kann Darlehen jeder Art aufnehmen, außer auf dem Wege von öffentlichen Angeboten. Sie kann, jedoch nur durch Privatplatzierung, Schuldscheine, Anleihen, Wandelanleihen und Rentenwerte, sowie jede Art von Schuldtiteln und/oder Dividendenpapieren ausgeben. Die Gesellschaft kann Geldmittel verleihen, einschließlich, ohne Begrenzung, die Erlöse aus Kreditverbindlichkeiten und/oder Emissionen von Schuld- oder Dividendenpapieren an ihre Zweigunternehmen, angegliederte Gesellschaften und/oder jede andere Gesellschaft. Die Gesellschaft kann in Bezug auf ihr gesamtes oder teilweises Vermögen ebenfalls Sicherheiten leisten; sie kann verpfänden, übertragen, belasten oder sonstwie Sicherheiten bestellen und gewähren, um ihren eigenen Verpflichtungen und Vereinbarungen und/oder den Verpflichtungen und Vereinbarungen jeder anderen Gesellschaft nachzukommen, und sie im Allgemeinen zu eigenem Nutzen und/oder zum Nutzen jeder anderen Gesellschaft oder Person abzusichern.

3.5. Mit dem Ziel einer effizienten Verwaltung kann sich die Gesellschaft im Allgemeinen in Bezug auf ihre Anlagen aller Techniken und Instrumente bedienen, einschließlich der Techniken und Instrumente, die dazu konzipiert sind, die Gesellschaft gegen Kredit-, Wechsel-, Zinssatz- und andere Risiken abzusichern.

3.6. Die Gesellschaft darf ihren Zweck direkt oder indirekt für sich selbst oder für die Rechnung von Dritten ausführen, alleine oder zusammen mit anderen, indem sie alle Operationen ausführt die dem vorgenannten Gesellschaftszweck förderlich sind oder dem Zweck von Gesellschaften an denen die Gesellschaft Beteiligungen hält. Generell kann sie alle Kontroll- und Aufsichtsmaßnahmen nehmen und alle Operationen ausführen die sie als nützlich in Zusammenhang mit dem Erfüllen ihres Gesellschaftszwecks sieht; sie kann auch jedes Mandat als Direktor oder Geschäftsführer in anderen Gesellschaften annehmen, seien es luxemburgische oder ausländische, gegen Bezahlung oder nicht.

3.7. Die Gesellschaft darf alle Handels-, Finanz- und Gewerbetätigkeiten und alle Transaktionen auf unbeweglichem oder beweglichem Eigentum ausführen, die dazu bestimmt sind, ihren Gesellschaftszweck zu fördern oder die sich auf ihren Gesellschaftszweck beziehen.

Art. 4. Dauer.

4.1. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit gegründet.

4.2. Die Gesellschaft kann nicht aufgelöst werden wegen einem Sterbefall, der Aufhebung von Bürgerrechten, Rechtsunfähigkeit, Insolvenz, Konkurs oder ähnlichen Vorkommnissen, die einen oder mehrere Gesellschafter betreffen.

II. Kapital - Gesellschaftsanteile

Art. 5. Kapital.

5.1. Das Kapital der Gesellschaft ist auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) festgelegt und besteht aus fünfhundert (500) Namensanteilen mit einem Nennwert je Gesellschaftsanteil von fünfundzwanzig Euro (EUR 25); alle Gesellschaftsanteile sind gezeichnet und voll eingezahlt.

5.2. Das Stammkapital der Gesellschaft kann bei einem oder mehreren Anlässen durch einen Beschluss des Alleingesellschafters oder, gegebenenfalls, durch die Hauptversammlung der Gesellschafter gemäß der Art und Weise, wie sie für Satzungsänderungen vorgesehen ist, erhöht oder vermindert werden.

Art. 6. Gesellschaftsanteile.

6.1. Jeder Gesellschaftsanteil erteilt dem Besitzer ein Anrecht auf einen Bruchteil der gemeinschaftlichen Vermögenswerte und Gewinne der Gesellschaft in unmittelbarem Verhältnis zu der Anzahl der bestehenden Gesellschaftsanteile.

6.2. Die Anteile der Gesellschaft sind unteilbar, da je Gesellschaftsanteil nur ein Besitzer anerkannt wird. Gemeinschaftliche Eigentümer haben eine einzige Person zu ihrem Vertreter für ihre Beziehungen mit der Gesellschaft zu ernennen.

6.3. Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern oder, im Falle eines Alleingesellschafters, an Dritte frei übertragbar.

Falls die Gesellschaft mehr als einen Gesellschafter hat, unterliegt die Übertragung von Anteilen an Nicht-Gesellschafter der vorherigen Zustimmung der Hauptversammlung der Gesellschafter, die mindestens drei Viertel des Stammkapitals der Gesellschaft vertreten.

Eine Anteilsübertragung bindet die Gesellschaft oder Dritte nur infolge einer Mitteilung an die, oder einer Billigung seitens der Gesellschaft, gemäß Artikel 1690 des Bürgerlichen Rechts.

Bezüglich aller anderen Angelegenheiten wird auf die Artikel 189 und 190 des Gesetzes hingewiesen.

6.4. Am Sitz der Gesellschaft wird gemäß den Bestimmungen des Gesetzes ein Anteilsregister aufbewahrt, das von jedem Gesellschafter, der dies verlangt, eingesehen werden kann.

6.5. Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes ihre eigenen Anteile zurückkaufen.

III. Verwaltung - Vertretung

Art. 7. Verwaltungsrat.

7.1. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern geleitet, die durch einen Beschluss des Alleingesellschafters oder der Hauptversammlung der Gesellschafter, der ihre Amtszeit festlegt, als solche ernannt werden. Falls mehrere Geschäftsführer ernannt wurden so bilden diese einen Verwaltungsrat. Die Geschäftsführer müssen nicht zwingend Gesellschafter sein.

7.2. Die Geschäftsführer, und jeder einzelne von ihnen, können ad nutum vom Amt abgesetzt werden (ohne jeden Grund).

Art. 8. Vollmachten des Verwaltungsrates.

8.1. Alle Vollmachten, die nicht ausdrücklich per Gesetz oder durch die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung der Gesellschafter vorbehalten sind, fallen unter den Zuständigkeitsbereich des Geschäftsführers, oder, im Falle von mehreren Geschäftsführern, des Verwaltungsrates, der alle Befugnisse hat, um alle Handlungen und Tätigkeiten auszuführen und zu bestätigen, die mit dem Gegenstand der Gesellschaft übereinstimmen und vorausgesetzt die Bestimmungen dieser Sektion III. wurden eingehalten.

8.2. Besondere und begrenzte Vollmachten können für bestimmte Angelegenheiten von der Hauptversammlung der Gesellschafter oder vom Geschäftsführer, oder im Fall von mehreren Geschäftsführern, von jedem Geschäftsführer der Gesellschaft, an einen oder mehrere Vertreter vergeben werden, die keine Gesellschafter sein müssen, und die für einen solchen Vertreter die Verantwortung und Vergütung (falls zutreffend), die Dauer der Vertretung und alle anderen relevanten Bedingungen der Vertretung bestimmen.

Art. 9. Vorgehensweise.

9.1. Der Verwaltungsrat tritt so oft am Ort, der in den Einberufungsschreiben angegeben ist, zusammen wie die Interessen der Gesellschaft es verlangen, oder auf Einberufung eines Geschäftsführers.

9.2. Schriftliche Mitteilung über jede Verwaltungsratssitzung ergeht mindestens vierundzwanzig (24) Stunden vor dem Tag der Sitzung an alle Geschäftsführer, außer in einem Notfall, in welchem Fall die Art dieser Umstände im Einberufungsschreiben für die Verwaltungsratssitzung anzugeben ist.

9.3. Ein Einberufungsschreiben ist nicht erforderlich wenn alle Mitglieder des Verwaltungsrates der Gesellschaft in einer Sitzung anwesend oder vertreten sind und erklären, über die Sitzung rechtmäßig informiert worden zu sein und die Tagesordnung zu kennen. Es kann von jedem Mitglied des Verwaltungsrats der Gesellschaft per Brief, Faksimile oder Email auf das Einberufungsschreiben verzichtet werden.

9.4. Jeder Geschäftsführer der Gesellschaft kann an jeder Verwaltungsratssitzung teilnehmen, indem er einen anderen Geschäftsführer der Gesellschaft zu seinem Vertreter bestellt.

9.5. Der Verwaltungsrat kann nur gültig tagen und beschließen, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden gültig mit der Mehrheit der Stimmen gefasst. Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden in Protokollen festgehalten, die von allen in der Sitzung anwesenden oder vertretenen Geschäftsführern unterzeichnet sind.

9.6. Jeder Geschäftsführer kann über Telefon oder Videokonferenz oder durch jedwede andere, ähnliche Kommunikationsmittel an einer Verwaltungsratssitzung teilnehmen, die allen Personen, die an der Sitzung teilnehmen, ermöglichen, einander zu hören und miteinander zu sprechen. Die Teilnahme an einer Sitzung durch diese Mittel ist gleich einer persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung.

9.7. Zirkularbeschlüsse, die von allen Geschäftsführern unterzeichnet sind, sind ebenso gültig und verbindlich wie Beschlüsse, die in einer ordentlich einberufenen und abgehaltenen Sitzung gefasst wurden. Diese Unterschriften können auf einem einzigen Dokument oder auf mehreren Exemplaren eines gleichlautenden Beschlusses geleistet, und schriftlich oder per Faksimile bescheinigt werden.

Art. 10. Vertretung. Die Gesellschaft ist in allen Angelegenheiten gegenüber Dritten durch die alleinige Unterschrift des einzigen Geschäftsführers, und, im Fall von mehreren Geschäftsführern, durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern der Gesellschaft gebunden oder, falls anwendbar, durch die gemeinsame oder einzelne Unterschrift jeder Person, der solche Unterschriftsvollmacht gemäß Artikel 8.2. gegenwärtiger Satzung gültig erteilt wurde.

Art. 11. Verpflichtung der Geschäftsführer. Die Geschäftsführer sind durch ihr Amt nicht persönlich haftbar für Verpflichtungen, die sie im Namen der Gesellschaft gültig eingegangen sind, unter der Bedingung, dass solche Verpflichtungen in Übereinstimmung mit gegenwärtiger Satzung sowie den anwendbaren Bestimmungen des Gesetzes sind.

IV. Hauptversammlungen der Aktionäre

Art. 12. Vollmachten und Stimmrechte.

12.1. Der Alleingesellschafter übernimmt alle Vollmachten, die vom Gesetz der Hauptversammlung der Gesellschafter übertragen werden.

12.2. Im Falle von mehreren Gesellschaftern kann jeder Gesellschafter der gemeinsamen Beschlussfassung beiwohnen, unabhängig von der Anzahl Anteilen die er besitzt. Jeder Gesellschafter besitzt Stimmrechte, die im Verhältnis zur Anzahl seiner Anteile stehen.

12.3. Jeder Gesellschafter kann eine natürliche Person oder Rechtspersönlichkeit per Brief, Faksimile oder Email zu seinem Bevollmächtigten bestellen um ihn bei den Hauptversammlungen der Gesellschafter zu vertreten.

Art. 13. Form - Beschlussfähige Anzahl - Mehrheit.

13.1. Falls die Anzahl der Gesellschafter fünfundzwanzig nicht übersteigt, können ihre Entscheidungen durch Zirkularbeschluss gefasst werden, dessen Text schriftlich, sei es im Original oder über Faksimile oder Email, an alle Gesellschafter geschickt wird. Die Gesellschafter geben ihre Stimme durch Unterzeichnung des Zirkularbeschlusses ab. Die Unterschriften der Gesellschafter können auf einem einzigen Dokument oder auf mehreren Exemplaren eines gleichlautenden Beschlusses geleistet werden, und per Brief oder per Faksimile bescheinigt werden.

13.2. Kollektivbeschlüsse sind nur gültig, wenn sie von Gesellschaftern gefasst werden, die mehr als die Hälfte des Stammkapitals besitzen.

13.3. Ungeachtet von Artikel 13.2. gegenwärtiger Satzung können Beschlüsse in Bezug auf Abänderungen der Satzung oder in Bezug auf die Auflösung und Liquidation der Gesellschaft nur mit der Stimmenmehrheit der Gesellschafter, die mindestens drei Viertel des Stammkapitals der Gesellschaft besitzen, gefasst werden.

V. Jahresabschluss - Gewinnzuteilung

Art. 14. Geschäftsjahr.

14.1. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt jedes Jahr am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember.

14.2. In Bezug auf das Ende des Geschäftsjahres der Gesellschaft hat der Geschäftsführer, oder im Falle von mehreren Geschäftsführern, der Verwaltungsrat jedes Jahr die Bilanz und die Gewinn- und Verlustkonten der Gesellschaft, sowie das Inventar, einschließlich der Angabe des Wertes der Aktiva und Passiva der Gesellschaft, zu erstellen, mit einem Anhang, der alle Verpflichtungen der Gesellschaft zusammenfasst, und die Verbindlichkeiten der Geschäftsführer, des oder der Rechnungskommissare (falls anwendbar) und der Gesellschafter der Gesellschaft zusammenfasst.

14.3. Jeder Gesellschafter kann das obengenannte Inventar und die Bilanz am Sitz der Gesellschaft einsehen.

Art. 15. Gewinnverteilung.

15.1. Der in den Jahreskonten aufgeführte Bruttogewinn der Gesellschaft, nach Abzug der Allgemekosten, Tilgungen und Kosten, stellt den Nettogewinn dar. Ein Betrag gleich fünf Prozent (5%) des Nettogewinns der Gesellschaft wird der gesetzlichen Rücklage zugeführt, bis diese zehn Prozent (10%) des Grundkapitals der Gesellschaft erreicht hat.

15.2. Die Hauptversammlung der Gesellschafter kann nach freiem Ermessen über den Überschuss verfügen. Insbesondere kann sie den Gewinn zu einer Dividendenzahlung freigeben im Verhältnis zum Anteil eines jeden Gesellschafters in der Gesellschaft oder sie der Rücklage zuweisen oder auch als Saldo vortragen.

15.3. Jederzeit können Zwischendividenden unter folgenden Bedingungen ausgeschüttet werden:

- (i) ein Kontenauszug oder ein Inventar oder Bericht wird vom Verwaltungsrat erstellt;
- (ii) dieser Kontenauszug, dieses Inventar oder dieser Bericht zeigen, dass genügend Geldmittel zur Ausschüttung zur Verfügung stehen; wohlverstanden darf der auszuschüttende Betrag die seit dem Ende des vorhergehenden Geschäftsjahres realisierten Gewinne, zuzüglich der vorgetragenen Gewinne und der ausschüttbaren Rücklagen, jedoch abzüglich der vorgetragenen Verluste und der Beträge, die der gesetzlichen Rücklage zuzuführen sind, nicht übersteigen;
- (iii) die Entscheidung zur Zahlung von Zwischendividenden wird vom einzigen Gesellschafter oder von der Hauptversammlung der Gesellschafter getroffen, und
- (iv) eine Zusicherung wurde gegeben, dass die Rechte der Gläubiger der Gesellschaft nicht gefährdet sind.

VI. Auflösung - Liquidation

16.1. Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren Liquidatoren ausgeführt, die keine Gesellschafter zu sein brauchen, und die durch einen Beschluss des Alleingesellschafters oder der Hauptversammlung der Gesellschafter ernannt werden, die ihre Vollmachten und Vergütung bestimmt. Falls in dem Beschluss des oder der Gesellschafter, oder durch ein Gesetz, nichts Anderes vorgesehen ist, sind die Liquidatoren mit den weitgehendsten Vollmachten für die Realisierung der Vermögenswerte und die Zahlung der Verpflichtungen der Gesellschaft versehen.

16.2. Der Überschuss aus der Realisierung der Vermögenswerte und Zahlung der Verpflichtungen der Gesellschaft wird an den Gesellschafter gezahlt oder, im Falle mehrerer Gesellschafter, an die Gesellschafter im Verhältnis zu der Anzahl der Anteile, die sie in der Gesellschaft besitzen.

VII. Allgemeine Bestimmung

17. Es wird auf die Bestimmungen des Gesetzes in Bezug auf alle Angelegenheiten verwiesen, die nicht ausdrücklich in gegenwärtiger Satzung aufgeführt werden.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tag dieser Urkunde und endet am 31. Dezember 2007.

Zeichnung - Zahlung

Daraufhin erklärt RESAM HOLDINGS B.V., genannt und vertreten wie vorstehend angegeben, fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile in Namensform zu zeichnen, jede mit einem Nennwert von fünfundzwanzig Euro (EUR 25), und diese Gesellschaftsanteile vollständig durch Barzahlung mit einem Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) einzuzahlen.

Der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) steht somit zur Verfügung der Gesellschaft, wie dem unterzeichneten Notar bescheinigt wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

Kosten

Die Ausgaben, Kosten, Gebühren und Auslagen jeder Art, die von der Gesellschaft aus Gründen ihrer Gründung zu tragen sind, werden auf ungefähr zweitausendeinhundert Euro (EUR 2.100) geschätzt.

Beschlüsse des Alleingeschafters

Sofort nach der Gründung der Gesellschaft hat der Alleingeschafter der Gesellschaft, der das gesamte gezeichnete Stammkapital vertritt, folgende Beschlüsse gefasst:

1. Folgende Personen werden auf unbestimmte Zeit zu Geschäftsführern der Gesellschaft ernannt:

- Herr José Correia, Geschäftsdirektor, geboren am 4. Oktober 1971 in Palmeira, Braga, Portugal, mit Berufsadresse L-1724 Luxemburg, Prinz Henri Boulevard 9B;

- Herr Joseph Donnelly, Geschäftsdirektor, geboren am 24. Januar 1947 in Cork, Irland, mit Berufsadresse London SW7, Ennismore Garden Mews 25; an

- Frau Maria J. Sanchez, Privatangestellte, geboren am 22. April 1969 in Arenas de San Pedro, Avila, Spanien, mit Berufsadresse L-1116 Luxemburg, Adolphe Straße 6.

2. Der Sitz der Gesellschaft ist L-1724 Luxemburg, Prinz Henri boulevard 9B.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass auf Antrag des vorstehenden Komparenten gegenwärtige Urkunde auf Englisch abgefasst ist, gefolgt von einer Fassung in deutscher Sprache, und dass im Falle einer Abweichung zwischen dem englischen und dem deutschen Text die englische Fassung überwiegt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie am Anfang dieser Urkunde erwähnt.

Und nach Verlesung an den Bevollmächtigten des Komparenten hat dieser zusammen mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: C. Feyereisen, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007. LAC/2007/16654. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007101101/5770/466.

(070115115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

Advanta Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 102.505.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 41606 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007097807/211/11.

(070111529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2007.

RCW Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 72.353.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007101345/2271/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2007, réf. LSO-CH05027. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

IPC Advisors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 71.451.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007101346/2271/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2007, réf. LSO-CH05021. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

Longbow Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 19.960,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 121.756.

In the year two thousand and six, on the fourteenth day of November.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Kevin Cooper, Banker, residing at 8 Gayfere Road, Epsom, Surrey, England KT17 2JX,
hereby represented by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy, Belgium, by virtue of a proxy given in London
(United Kingdom) on 3 November 2006; and

Mr Martin Wheeler, Banker, residing at 59 Wakehurst Road, London, England SW11 6DX,
hereby represented by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy, Belgium, by virtue of a proxy given in London
(United Kingdom) on 3 November 2006.

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties, duly represented, declare that they represent the entire share capital of LONGBOW CAPITAL S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its current registered office at 9, rue Sainte-Zithe, 3rd floor L-2763 Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) of 23 October 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (the «Company»). The Company's Articles of Incorporation have not been amended since that date.

III. The appearing parties, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the subscribed share capital by an amount of nine thousand nine hundred and sixty British Pound Sterling (GBP 9,960.-) so as to raise it from its current amount of ten thousand British Pound Sterling (GBP 10,000.-) divided into four hundred ninety-eight (498) non-voting preference shares (the «Preference Shares») and two (2) ordinary shares (the «Ordinary Shares»), with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, to nineteen thousand nine hundred sixty British Pound Sterling (GBP 19,960.-) divided into four hundred ninety-eight (498) Preference Shares and five hundred (500) Ordinary Shares with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, having the

same rights and privileges as the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

2. To accept subscriptions of:

- i. 23 Ordinary Shares by Mr Kevin Cooper, prenamed, (the «Subscriber I»),
- ii. 25 Ordinary Shares by Mr Martin Wheeler, prenamed, (the «Subscriber II»),
- iii. 50 Ordinary Shares by KENDRAY PROPERTIES LIMITED, a company established and organized under the laws of Gibraltar, having its registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, registered in Gibraltar under number 89548 (the «Subscriber III»),
- iv. 50 Ordinary Shares by CHARTERHOUSE SQUARE HOLDINGS LIMITED, a company established and organized under the laws of England and Wales, having its registered office at Bond House, 19/20 Woodstock Street London W1R 1HF, United Kingdom, registered in England & Wales under number 2243473 (the «Subscriber IV»),
- v. 99 Ordinary Shares by APSLEY ASSETS LIMITED, a company established and organized under the laws of the British Virgin Islands (BVI), having its registered office at TRIDENT TRUST COMPANY (BVI) LIMITED, Trident Chambers, PO Box 146, Road Town, Tortola, BVI, registered in the BVI under number 556434 (the «Subscriber V»),
- vi. 34 Ordinary Shares registered by BECKETTS (TRUSTEES) LIMITED, acting as trustee for THE DOUGPROP SERVICES LIMITED PENSION SCHEME FOR CLAYTON LOVE, whose registered office is at Hiberian House, Building 5200, Cork Airport Business Park, Co. Cork, Ireland, registered with Register of Companies of Dublin, under number 19727 (the «Subscriber VI»),
- vii. 34 Ordinary Shares by BECKETTS (TRUSTEES) LIMITED, acting as trustee for THE SHIPTON SERVICES LIMITED PENSION SCHEME FOR NEIL LOVE, whose registered office is at Hiberian House, Building 5200, Cork Airport Business Park, Co. Cork, Ireland, registered with Register of Companies of Dublin, under number 197272 (the «Subscriber VII»),
- viii. 34 Ordinary Shares by BECKETTS (TRUSTEES) LIMITED, acting as trustee for THE SHIPTON SERVICES LIMITED PENSION SCHEME FOR SARAH CRONIN, whose registered office is at Hiberian House, Building 5200, Cork Airport Business Park, Co. Cork, Ireland, registered with the Register of Companies of Dublin, under number 197272 (the «Subscriber VIII»),
- ix. 12 Ordinary Shares by NOBLEPOINT LIMITED, a company established and organized under the laws of the England and Wales, having its registered office at 3rd Floor, 24 Chiswell Street, London, EC1Y 4YX, United Kingdom, registered in England & Wales under number 4350708 (the «Subscriber IX»),
- x. 12 Ordinary Shares by Mr. Roy Williams, residing at Birkett House, 27 Albermale Street, London W1S 4QB, United Kingdom, (the «Subscriber X»),
- xi. 25 Ordinary Shares by PRAEDIA INVESTMENTS LIMITED, a company established and organized under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 3rd Floor, 24 Chiswell Street, London, EC1Y 4YX, United Kingdom, registered in England & Wales under number 4149828 (the «Subscriber XI»),
- xii. 25 Ordinary Shares by CARDINAL LYSANDER LIMITED, a company established and organized under the laws of the United Kingdom, having its registered office at the 3rd Floor, 24 Chiswell Street, London, EC1Y 4YX, United Kingdom, registered in England & Wales under number 2610133 (the «Subscriber XII»),
- xiii. 19 Ordinary Shares by MAXINE INVESTMENTS LIMITED, a company established and organized under the laws of Gibraltar, having its registered office at Palm Grove House, P.O BOX 438, Road Town, Tortola British Virgin Islands, registered in the BVI under number 1040994 (the «Subscriber XIII»),
- xiv. 19 Ordinary Shares by NAKISKA HOLDINGS LIMITED, a company established and organized under the laws of Gibraltar, having its registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, registered in Gibraltar under number 85116 (the «Subscriber XIV»),
- xv. 37 Ordinary Shares by FAIRACRE PROPERTIES LIMITED, a company established and organized under the laws of the United Kingdom, having its registered office at the Second floor, 25 James Street, London, W1U 1DU, United Kingdom, registered in England & Wales under number 4681701 (the «Subscriber XV»),

and to accept payment in full for such new shares by contributions in cash.

3. To amend the first paragraph of article 5 of the Company's Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 2).

4. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to increase the subscribed share capital by an amount of nine thousand nine hundred and sixty British Pound Sterling (GBP 9,960.-) so as to raise it from its current amount of ten thousand British Pound Sterling (GBP 10,000.-) divided into four hundred ninety-eight (498) non-voting preference shares (the «Preference Shares») and two (2) ordinary shares (the «Ordinary Shares»), with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, to nineteen thousand nine hundred sixty British Pound Sterling (GBP 19,960.-) divided into four hundred ninety-eight (498) Preference Shares and five hundred (500) Ordinary Shares with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each.

Second resolution

The shareholders resolve to issue four hundred ninety-eight (498) new Ordinary Shares with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-), having the same rights and privileges as the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase, and to accept the following subscriptions

Subscription - Payment

1. There now appeared Mr. Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber I, prenamed, by virtue of a proxy granted in London (United Kingdom), on 3 November 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber I, prenamed, to twenty-three (23) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of four hundred sixty British Pound Sterling (GBP 460.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

2. There now appeared Mr. Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber II, prenamed, by virtue of a proxy granted in London (United Kingdom), on 3 November 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber II, prenamed, to twenty-five (25) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of five hundred British Pound Sterling (GBP 500.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

3. There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber III, prenamed, by virtue of a proxy granted in Gibraltar, on 3 November 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber III, prenamed, to fifty (50) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of one thousand British Pound Sterling (GBP 1,000.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

4. There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber IV, prenamed, by virtue of a proxy granted in London (United Kingdom), on 31 October 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber IV, prenamed, to fifty (50) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of one thousand British Pound Sterling (GBP 1,000.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber V, prenamed, by virtue of a proxy granted in Jersey, on 27 October 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber V, prenamed, to ninety-nine (99) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of one thousand nine hundred eighty British Pound Sterling (GBP 1,980.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

There now appeared Mr. Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber VI, prenamed, by virtue of a proxy granted in Co. Cork (Ireland), on 3 November 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber VI, prenamed, to thirty-four (34) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of

six hundred eighty British Pound Sterling (GBP 680.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber VII, prenamed, by virtue of a proxy granted in Co. Cork (Ireland), on 3 November 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber VII, prenamed, to thirty-four (34) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of six hundred eighty British Pound Sterling (GBP 680.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber VIII, prenamed, by virtue of a proxy granted in Co. Cork (Ireland), on 3 November 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber VIII, prenamed, to thirty-four (34) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of six hundred eighty British Pound Sterling (GBP 680.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber IX, prenamed, by virtue of a proxy granted in London (United Kindgom), on 31 October 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber IX, prenamed, to twelve (12) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of two hundred forty British Pound Sterling (GBP 240.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber X, prenamed, by virtue of a proxy granted in London (United Kindgom), on 30 October 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber X, prenamed, to twelve (12) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of two hundred forty British Pound Sterling (GBP 240.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber XI, prenamed, by virtue of a proxy granted in London (United Kindgom), on 31 October 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber XI, prenamed, to twenty-five (25) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of five hundred British Pound Sterling (GBP 500.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber XII, prenamed, by virtue of a proxy granted in London (United Kindgom), on 31 October 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber XII, prenamed, to twenty-five (25) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of five hundred British Pound Sterling (GBP 500.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber XIII, prenamed, by virtue of a proxy granted in Gibraltar, on 30 October 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber XIII, prenamed, to nineteen (19) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-), and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of three hundred eighty British Pound Sterling (GBP 380.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber XIV, prenamed, by virtue of a proxy granted in Gibraltar, on 30 October 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber XIV, prenamed, to nineteen (19) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-), and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of three hundred eighty British Pound Sterling (GBP 380.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

There now appeared Mr Patrick Van Hees, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of the Subscriber XV, prenamed, by virtue of a proxy granted in London (United Kingdom), on 31 October 2006.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber XV, prenamed, to thirty-seven (37) new Ordinary Shares of the Company, with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-), and to make payment in full for such newly subscribed Ordinary Shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued Ordinary Shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of seven hundred forty British Pound Sterling (GBP 740.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

As a consequence of the above resolutions, the meeting of shareholders is now composed of the Subscriber I to the Subscriber XV, and the following resolution is now taken by such shareholders unanimously.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the shareholders resolve to amend the first paragraph of article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

« **Art. 5. Subscribed Capital.** The share capital of the Company is set at nineteen thousand nine hundred sixty British Pound Sterling (GBP 19,960.-) divided into four hundred ninety-eight (498) non-voting preference shares (the «Preference Shares») and five hundred (500) ordinary shares (the «Ordinary Shares»), with a nominal value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each, all of which are fully paid up.»

Tax duty Assessment

At the euro foreign exchange reference rate calculated by the European Central Bank as at November 13, 2006, i.e.: EUR 1.- = GBP 0.67370, the contribution is assessed at EUR 14,784.03.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at one thousand and five hundred euros.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatorze novembre,

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

M. Kevin Cooper, banquier, résidant à 8 Gayfere Road, Epsom, Surrey, England KT 17 2JX,

ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration donnée à Londres (Royaume-Uni) le 3 novembre 2006; et

M. Martin Wheeler, banquier, résidant à 59 Wakehurst Road, London, England SW11 6DX,

ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration donnée à Londres (Royaume-Uni) le 3 novembre 2006.

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Les comparants déclarent qu'ils représentent l'intégralité du capital social de LONGBOW CAPITAL S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social actuel au 9, rue Sainte-Zithe, 3rd floor L-2763 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 23 octobre 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis cette date.

III. Les comparants, dûment représentés, reconnaissent être parfaitement informés des résolutions à adopter sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social d'un montant de neuf mille neuf cent soixante livres sterling (GBP 9.960,-) de manière à le porter de son montant actuel de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-) divisé en quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) parts sociales privilégiées sans droit de vote (les «Parts Sociales Privilégiées») et deux (2) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, à un montant de dix-neuf mille neuf cent soixante livres sterling (GBP 19.960,-) divisé en quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) Parts Sociales Privilégiées et cinq cents (500) Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, ces Parts Sociales Ordinaires ayant les mêmes droits et privilèges que les Parts Sociales Ordinaires existantes et participant aux bénéfices de la Société à partir du jour de la décision des associés décidant de l'augmentation de capital proposée.

2. Acceptation des souscriptions de:

- i. 23 Parts Sociales Ordinaires par M. Kevin Cooper, prénommé, (le «Souscripteur I»),
- ii. 25 Parts Sociales Ordinaires par M. Martin Wheeler, prénommé, (le «Souscripteur II»),
- iii. 50 Parts Sociales Ordinaires par KENDRAY PROPERTIES LIMITED, une société établie et organisée selon les lois de Gibraltar, ayant son siège social à 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, enregistrée à Gibraltar sous le numéro 89548 (le «Souscripteur III»),
- iv. 50 Parts Sociales Ordinaires par CHARTERHOUSE SQUARE HOLDINGS LIMITED, une société établie et organisée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Bond House, 19/20 Woodstock Street Londres W1R 1HF, Royaume-Uni, enregistrée en Angleterre & Pays de Galles sous le numéro 2243473 (le «Souscripteur IV»),
- v. 99 Parts Sociales Ordinaires par APSLEY ASSETS LIMITED, une société établie et organisée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à TRIDENT TRUST COMPANY(BVI) LIMITED, Trident Chambers, PO Box 146, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée aux Iles Vierges Britanniques sous le numéro 556434 (le «Souscripteur V»),
- vi. 34 Parts Sociales Ordinaires par BECKETTS (TRUSTEES) LIMITED, agissant comme trustee pour THE DOUGPROP SERVICES LIMITED PENSION SCHEME FRO CLAYTON LOVE, ayant son siège social à Hiberian House, Building 5200, Cork Airport Business Park, Co. Cork, Irlande, enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Dublin sous le numéro 197272 (le «Souscripteur VI»),
- vii. 34 Parts Sociales Ordinaires par BECKETTS (TRUSTEES) LIMITED, agissant comme trustee pour THE SHIPTON SERVICES LIMITED PENSION SCHEME FOR NEIL LOVE, ayant son siège social à Hiberian House, Building 5200, Cork Airport Business Park, Co. Cork, Mandé, enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Dublin sous le numéro 197272 (le «Souscripteur VII»),
- viii. 34 Parts Sociales Ordinaires par BECKETTS (TRUSTEES) LIMITED, agissant comme trustee pour THE SHIPTON SERVICES LIMITED PENSION SCHEME FOR SARAH CRONIN, ayant son siège social à Hiberian House, Building 5200, Cork Airport Business Park, Co. Cork, Irlande, enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Dublin sous le numéro 197272 (le «Souscripteur VIII»),
- ix. 12 Parts Sociales ORDINAIRES PAR NOBLEPOINT LIMITED, une société établie et organisée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à 3rd Floor, 24 Chiswell Street, Londres, EC1Y 4YX, Royaume-Uni, enregistrée en Angleterre & Pays de Galles sous le numéro 4350708 (le «Souscripteur IX»),
- x. 12 Parts Sociales Ordinaires par M. Roy Williams, résidant à Birkett House, 27 Albermale Street, Londres W1S 4QB, Royaume-Uni, (le «Souscripteur X»),
- xi. 25 Parts Sociales Ordinaires par PRAEDIA INVESTMENTS LIMITED, une société établie et organisée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à 3rd Floor, 24 Chiswell Street, Londres, EC1Y 4YX, Royaume-Uni,, enregistrée en Angleterre & Pays de Galles sous le numéro 4149828 (le «Souscripteur XI»),
- xii. 25 Parts Sociales Ordinaires par CARDINAL LYSANDER LIMITED, une société établie et organisée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à 3rd Floor, 24 Chiswell Street, London, EC1Y 4YX, Royaume-Uni, enregistrée en Angleterre & Pays de Galles sous le numéro 2610133 (le «Souscripteur XII»),
- xiii. 19 Parts Sociales Ordinaires par MAXINE INVESTMENTS LIMITED, une société établie et organisée selon les lois de Gibraltar, ayant son siège social à Palm Grove House, P.O BOX 438, Road Town, Tortola British Virgin Islands, enregistrée aux Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1040994 (le «Souscripteur XIII»),

xiv. 19 Parts Sociales Ordinaires par NAKISKA HOLDINGS LIMITED, une société établie et organisée selon les lois de Gibraltar, ayant son siège social à 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, enregistrée à Gibraltar sous le numéro 85116 (le «Souscripteur XIV»),

xv. 37 Parts Sociales Ordinaires par FAIRACRE PROPERTIES LIMITED, une société établie et organisée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Second Floor, 25 James Street, London, W1U 1DU, Royaume-Uni, enregistrée en Angleterre & Pays de Galles sous le numéro 4681701 (le «Souscripteur XV»).

et d'accepter la libération intégrale de ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires par des apports en espèces.

3. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des Statuts de la Société afin de refléter les résolutions prises aux articles 1^{er} à 2.

4. Divers.

ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social d'un montant de neuf mille neuf cent soixante livres sterling (GBP 9.960,-) de manière à le porter de son montant actuel de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-) divisé en quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) parts sociales privilégiées sans droit de vote (les «Parts Sociales Privilégiées») et deux (2) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, à un montant de dix neuf mille neuf cent soixante livres sterling (GBP 19.960,-) divisé en quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) Parts Sociales Privilégiées et cinq cents (500) Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune.

Deuxième résolution

Les associés décident d'émettre quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) nouvelles Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux Parts Sociales Ordinaires existantes et participant aux bénéfices de la Société à compter du jour de la décision des actionnaires se prononçant sur l'augmentation de capital proposée.

Souscription - Paiement

1. Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur I, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Londres (Royaume-Uni) le 3 novembre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur I, à vingt-trois (23) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de quatre cent soixante livres sterling (GBP 460,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

2. Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur II, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Londres (Royaume-Uni) le 3 novembre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur II, à vingt-cinq (25) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de cinq cent livres sterling (GBP 500,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Est ensuite intervenue Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisée du Souscripteur III, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Gibraltar le 3 novembre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur III, à cinquante (50) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de mille livres sterling (GBP 1.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Est ensuite intervenue Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisée du Souscripteur IV, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Londres (Royaume-Uni), le 31 octobre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur IV, à cinquante (50) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de mille livres sterling (GBP 1.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur V, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Jersey, le 27 octobre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur V, à quatre-vingt-dix-neuf (99) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de mille neuf cent quatre-vingt livres sterling (GBP 1.980,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur VI, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Co. Cork (Irlande) le 3 novembre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur VI, à trente-quatre (34) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de six cent quatre-vingt livres sterling (GBP 680,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur VII, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Co. Cork (Mande) le 3 novembre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur VII, à trente-quatre (34) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de six cent quatre-vingt livres sterling (GBP 680,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur VIII, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Co. Cork (Irlande) le 3 novembre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur VIII, à trente-quatre (34) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de six cent quatre-vingt livres sterling (GBP 680,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur IX, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Londres (Royaume-Uni), le 31 octobre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur IX, à douze (12) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de deux cent quarante livres sterling (GBP 240,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur X, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Londres (Royaume-Uni), le 30 octobre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur X, à douze (12) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de deux cent quarante livres sterling (GBP 240,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur XI, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Londres (Royaume-Uni), le 31 octobre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur XI, à vingt-cinq (25) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de cinq cents livres sterling (GBP 500,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur XII, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Londres (Royaume-Uni), le 31 octobre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur XII, à vingt-cinq (25) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de cinq cents livres sterling (GBP 500,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur XIII, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Gibraltar le 30 octobre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur XIII, à dix-neuf (19) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de trois cent quatre-vingt livres sterling (GBP 380,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

14. Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur XIV, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Gibraltar le 30 octobre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur XIV, à dix-neuf (19) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de trois cent quatre-vingt livres sterling (GBP 380,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

15. Est ensuite intervenu Monsieur Patrick Van Hees, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur XV, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Londres (Royaume-Uni), le 31 octobre 2006.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte du Souscripteur XV, à trente-sept (37) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, et libérer intégralement ces nouvelles Parts Sociales Ordinaires souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que ces Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de sept cent quarante livres sterling (GBP 740,-) se trouve à la libre disposition de la Société, la preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui le constate expressément.

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale des associés est dorénavant constituée des Souscripteurs I à XV et la résolution suivante est prise à l'unanimité par les associés.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier le paragraphe 1^{er} de l'article 5 des Statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à dix-neuf mille neuf cent soixante livres sterling (GBP 19.960,-) divisé en quatre cent quatre-vingt dix-huit (498) parts sociales privilégiées sans droit de vote (les «Parts Sociales Privilégiées») et cinq cents (500) Parts Sociales Ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Evaluation pro fisco

Au taux de change de référence de l'euro par rapport aux devises étrangères, calculé par la Banque centrale Européenne le 13 novembre 2006, à savoir: EUR 1,- = GBP 0,67370, l'apport est évalué à EUR 14.784,03.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cinq cents euros.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 24 novembre 2006, vol. 438, fol. 90, case 6. — Reçu 147,84 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1^{er} décembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007101120/242/505.

(070114959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

IPC Advisors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 71.451.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007101347/2271/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2007, réf. LSO-CH05024. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

LMR Global Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 71.452.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007101348/2271/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2007, réf. LSO-CH05012. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

Loutiag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8045 Strassen, 21, Val des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 66.953.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 28 août 2007.

LOUTIAG S.A.

SUD FIDUCIAIRE SPRL

Signature

Référence de publication: 2007101365/1068/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04731. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070114900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

Loutiag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8045 Strassen, 21, Val des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 66.953.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 28 août 2007.

LOUTIAG S.A.

SUD FIDUCIAIRE SPRL

Signature

Référence de publication: 2007101366/1068/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04733. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070114901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

Loutiag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8045 Strassen, 21, Val des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 66.953.

Le bilan au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 28 août 2007.

LOUTIAG S.A.

SUD FIDUCIAIRE SPRL

Signature

Référence de publication: 2007101367/1068/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04734. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070114903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

Loutiag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8045 Strassen, 21, Val des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 66.953.

Le bilan au 31 décembre 1999 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 28 août 2007.

LOUTIAG S.A.

SUD FIDUCIAIRE SPRL

Signature

Référence de publication: 2007101368/1068/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04736. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070114906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

Loutiag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8045 Strassen, 21, Val des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 66.953.

Le bilan au 31 décembre 1998 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 28 août 2007.
LOUTIAG S.A.
SUD FIDUCIAIRE SPRL
Signature

Référence de publication: 2007101369/1068/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04737. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070114908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

Mapa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8045 Strassen, 21, Val des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 106.317.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 28 août 2007.
MAPA SA
SUD FIDUCIAIRE SPRL
Signature

Référence de publication: 2007101370/1068/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04723. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070114909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

Auberge de la Gaichel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8469 Gaichel, Maison 7.

R.C.S. Luxembourg B 111.005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 28 août 2007.
AUBERGE DE LA GAICHEL Srl
SUD FIDUCIAIRE SPRL
Signature

Référence de publication: 2007101371/1068/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04722. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070114911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

Gestion Comptable et Fiscale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8469 Gaichel, Maison 4.

R.C.S. Luxembourg B 30.430.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gaichel, le 28 août 2007.
GESTION COMPTABLE ET FISCALE S.A.
Signature

Référence de publication: 2007101372/1068/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2007, réf. LSO-CH07017. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070114912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

medi-tech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 41, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 79.739.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 28 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007101373/1615/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02698. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070114719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2007.

Trader S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 49.751.

L'an deux mille sept, le trente-et-un juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TRADER S.A., établie et ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 49.751

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 14 décembre 1994, publié au Mémorial C numéro 152 du 4 avril 1995 modifiée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 février 1997, publiée au Mémorial C numéro 304 du 18 juin 1997

et modifiée aux termes d'une assemblée générale ordinaire sous seing privé tenue en date du 3 mars 2000, publiée au Mémorial C 811 du 7 novembre 2000.

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia Rouckert, employée privée, demeurant à Rorange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les deux cent soixante-quinze mille (275.000) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de quatre millions cent quatre vingt douze mille trois cent quarante-sept euros et quatre-vingt-dix-sept cents (4.192.347,97 €) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1) Décision de mettre la société en liquidation
- 2) Nomination de HELOUAN S. à r.l. comme liquidateur.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer le nombre de liquidateur à un (1).

Est nommé liquidateur:

La société HELOUAN S. à r.l., établie et ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 101.817

L'assemblée confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus et notamment ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi concernant les sociétés commerciales, sans qu'il doive recourir à une autorisation particulière de l'assemblée générale.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Il est spécialement autorisé à vendre de gré à gré tout l'actif immobilier de la société, d'encaisser le prix de vente et de renoncer au privilège du vendeur et à l'action résolutoire.

Il engage la société moyennant sa seule signature.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Dax, S. Henryon, C. Rouckert, F. Kessler.

Enregistré à Esch/Al., le 8 août 2007, Relation: EAC/2007/9645. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Esch/Alzette, le 24 août 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2007102708/219/61.

(070116646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Peace For Strategic Projects Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 116.433.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ASSA & GEORGES S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue,

représentée par son gérant unique, à savoir Monsieur François Georges, expert comptable, avec adresse professionnelle à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue.

Laquelle comparante (ci-après ASSA & GEORGES), représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

- la Société PEACE FOR STRATEGIC PROJECTS HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, a été constituée suivant un acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire, de résidence à Junglinster, en date du 4 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1399 du 20 juillet 2006 (ci-après la «Société»);

- le capital social de la Société s'élève actuellement à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune;

- ASSA & GEORGES étant la seule propriétaire de toutes les actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la Société avec effet immédiat;

- ASSA & GEORGES est nommé liquidateur de la Société et déclare en cette qualité que toutes les obligations de la Société ont été acquittées et que tous les actifs sont transférés aux actionnaires au prorata de leur participation dans la Société. Le rapport du liquidateur daté du 25 juillet 2007 restera annexé aux présentes;

- les actionnaires déclarent qu'ils répondront personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle. Ils régleront également les frais des présentes.

- Partant la liquidation de la Société est achevée et la Société est définitivement dissoute et liquidée.

Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de la Société pour l'exécution de leur mandat.

Les livres et documents de la Société sont conservés pendant la durée de cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Georges, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, LAC/2007/20144. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2007.

J. Baden.

Référence de publication: 2007102725/7241/41.

(070116450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Gestadis, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 111.109.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le vingt-six juillet

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

La société ETNA société à responsabilité limitée, dont le siège social est à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre de commerce sous le numéro B111.202, constituée aux termes d'un acte reçu le 26 septembre 2005 par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, recueil spécial des sociétés et association du 9 février 2006, numéro 295

représenté par son gérant, Monsieur Alain Charbit, avec adresse professionnelle à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande Duchesse-Charlotte, lui-même représenté par Monsieur Benoît De Bien, consultant demeurant à B-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé dressée le 24 juillet 2007, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le Notaire et le comparant, restera ci-annexée.

Laquelle comparante, tel que représentée, a exposé au notaire:

- que la société à responsabilité limitée GESTADIS Sàrl a été constituée suivant acte reçu par le notaire Holtz, soussignée, en date du 26 septembre 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, du 25 janvier 2006 numéro 177,

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 111.109,

- qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (12.500,- €) divisé en cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale

- que la comparante est la seule associée représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée GESTADIS avec siège social à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

Que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeuble.

Que les associés, décident de prononcer la dissolution anticipée de la société GESTADIS avec effet au 31 décembre 2006.

Qu'ils déclarent avoir pleine connaissance des statuts et connaître parfaitement la situation financière de la société GESTADIS.

Qu'ils déclarent encore que l'activité de la société a cessé, qu'ils sont investi de tout l'actif de la société, et expressément à prendre en charge tout passif échu et éventuellement encore à échoir.

Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Que les livres et documents de la société sont conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société.

Estimation des frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 850,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. de Bien, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 27 juillet 2007, WIL/2007/636. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Wiltz, le 23 août 2007.

A. Holtz.

Référence de publication: 2007102726/2724/51.

(070116552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Cegetel Holdings II B.V., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 18.450,00.**

Siège de direction effectif: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 92.502.

Siège social: Herikerbergweg 2, 1101 CM Amsterdam Z.O., The Netherlands

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 14 août 2007 que la Société a transféré son siège de direction effective du 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007102687/280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2007, réf. LSO-CH08419. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070116313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Cruise Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 17.224.050,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 104.227.

Il résulte de la décision des associés tenue en date du 14 août 2007 de la société CRUISE LUXCO 1 S.à r.l. que les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Le siège de la société est transféré du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 14 août 2007.

2. Démission du Gérant suivant:

Monsieur Dominique Robyns résidant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant que Gérant B de la société à partir du 14 août 2007.

3. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à compter du 14 août 2007.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que Gérant B de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A

Gérant B

Signatures

Référence de publication: 2007102688/683/24.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2007, réf. LSO-CH08363. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070116508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Cruise Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 17.222.775,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 104.228.

Il résulte de la décision des associés tenue en date du 14 août 2007 de la société CRUISE LUXCO 2 S.à r.l. que les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Le siège de la société est transféré du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 14 août 2007.

2. Démission du Gérant suivant:

Monsieur Dominique Robyns résidant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant que Gérant B de la société à partir du 14 août 2007.

3. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à compter du 14 août 2007.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que Gérant B de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A

Gérant B

Signatures

Référence de publication: 2007102689/683/24.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2007, réf. LSO-CH08353. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Ixus Conseil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 63.639.

L'an deux mille sept, le trente et un mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IXUS CONSEIL S.A., ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 63.639, constituée suivant acte reçu en date du 18 mars 1998, publié au Mémorial C numéro 430 du 15 juin 1998.

La séance est ouverte sous la présidence de Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 1.000 (mille) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Décision de la mise en liquidation de la société;
2. Nomination d'un liquidateur;
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
4. Décharge donnée aux directeurs et au commissaire aux comptes;
5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

FIDUCIAIRE JEAN-MARC FABER & CIE S.à.r.l., ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration;

remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de la Société, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombaient.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, Relation: LAC/2007/10879. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007102275/211/60.

(070115564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

RivCore Amstel 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.249,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.193.

Extrait de l'assemblée générale des associés de la Société du 7 août 2007

En date du 7 août 2007, les associés de la société ont pris les résolutions suivantes:

* de nommer la société TAX CONSULT S.A., une société anonyme constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle à 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 113.123 en tant que commissaire de la Société avec effet au 7 août 2007 et pour une durée illimitée.

* de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur John Evans, né le 22 mars 1951 à Camarthen (Grande-Bretagne), avec adresse professionnelle à Posidonos Avenue & Zisimopoulou 2, 16674 Glyfada, Grèce en tant que nouveau gérant de classe A avec effet au 7 août 2007 et pour une durée illimitée;

- Monsieur Antonius Zwart, né le 29 mai 1966 à Rotterdam (Pays-Bas), avec adresse professionnelle à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en tant que nouveau gérant de classe B avec effet au 7 août 2007 et pour une durée illimitée;

* d'accepter la démission de Monsieur Jacob Lyons de son mandat en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 7 août 2007.

Depuis cette date, le conseil d'administration de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- M. David A. Reuben gérant de classe A;

- M. John Evans gérant de classe A;

- M. Hille-Paul Schut gérant de classe B;

- M. Jacques de Patoul gérant de classe B;

- M. Antonius Zwart gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2007.

RivCore AMSTEL 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007102278/250/34.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2007, réf. LSO-CH06190. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Miura International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 127.091.

—
EXTRAIT

En vertu d'un contrat de cession d'actions signé en date du 29 juin 2007, l'associé MIURA GLOBAL PARTNERS II, L.P., a cédé 500 parts sociales de MIURA INTERNATIONAL Sàrl à la société MIURA INTERNATIONAL PARENT Sàrl, établie et ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, boulevard Joseph II 39, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.086.

Suite à cette cession, les 500 parts sociales de la société MIURA INTERNATIONAL Sàrl sont détenues à 100% par MIURA INTERNATIONAL PARENT Sàrl.

Luxembourg, le 9 août 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007102284/304/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2007, réf. LSO-CH06978. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Euroceanica Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.908.000,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 102.864.

Il résulte du Conseil de Gérance tenue au siège social en date du 20 juin 2007 de la société EUROCEANICA HOLDING s.à r.l. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election des nouveaux Gérants pour une durée indéterminée à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle:

M. Adriano Fossati ayant pour adresse professionnelle 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg.

M. Christopher Paul Jenner ayant pour adresse professionnelle 9, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

2. Démission des Gérants suivants:

M. Frank Welman à partir du 20 juin 2007.

M. Patrick van Denzen à partir du 20 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROCEANICA HOLDING S.à r.l.

M. Dijkerman / A. Fossati

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2007102288/683/23.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04647. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Immoexpansion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 53.313.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 2 août 2007

Les démissions de Pascale Loewen et Marion Muller, Administrateur ont été acceptées. Laurent Muller et Frédéric Muller ont été nommés Administrateur en leurs remplacements et leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Le mandat de Marc Muller, administrateur, et le mandat de KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
 - Laurent Muller, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
 - Frédéric Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013 est:
- La société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

IMMOEXPANSION S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007102289/717/26.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08058. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Lormet SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 11, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 67.160.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 21 décembre 2006

Les mandats de Michel Butel, Président du Conseil d'Administration, Claude-Raphaël Lienard et Marc Doyen, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012 se compose comme suit:

- Michel Butel, Président du Conseil d'Administration, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 3, rue Jean Mermoz, F-78000 Versailles,
 - Claude-Raphaël Lienard, Administrateurs de sociétés, demeurant professionnellement à Résidence Lycée, 11, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg
 - Marc Doyen, Administrateurs de sociétés, demeurant professionnellement au 262, chemin Fontettes, F-06140 Vence
- Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012 est:
- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

LORMET S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007102290/717/26.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08062. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Asia Cable S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 125.314.

Extrait de Transfert de Parts Sociales

Il résulte des cessions de parts sociales effectuées en date du 12 juillet 2007 que:

INTERMEDIATE CAPITAL GROUP PLC

a cédé:

les 100.000 (cent mille) parts sociales qu'elle détenait dans la société ASIA CABLE S.A R.L. aux sociétés nommées ci-après:

61.575 (soixante et un mille cinq cent soixante-quinze) parts sociales à INTERMEDIATE CAPITAL INVESTMENTS LTD (RC 2327070), une société établie sous le droit de l'Angleterre et du Pays de Galles, avec siège social à 20 Old Broad Street, London EC2N 1DP, Royaume-Uni de l'Angleterre;

38.425 (trente-huit mille quatre cent vingt-cinq) parts sociales à INTERMEDIATE CAPITAL ASIA PACIFIC MEZZA-NINE FUND 2005 LP (RC LP 672), une corporation établie sous le droit de Jersey, avec siège social à Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, JE4 9WG Jersey.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Pour ASIA CABLE S.A R.L

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007102291/1005/27.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04467. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Expert Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 57.819.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juillet 2007

La démission de Pascale Loewen, Administrateur, a été acceptée. Frédéric Muller a été nommé Administrateur en son remplacement et son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Les mandats de Laurent Muller et Tom Faber, Administrateurs, et le mandat de KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes clôturés au 2013.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013 se compose comme suit:

- Laurent Muller, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Tom Faber, économiste, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Frédéric Muller, expert comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013 est:

- KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

EXPERT CAPITAL S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007102292/717/26.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2007, réf. LSO-CH07387. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

RivCore Amstel 2 Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.179.

—
Extrait de l'assemblée générale de l'associé unique de la Société du 7 août 2007

En date du 7 août 2007, l'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

* de nommer la société TAX CONSULT S.A., une société anonyme constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle à 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 113.123 en tant que commissaire de la Société avec effet au 7 août 2007 et pour une durée illimitée.

* de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur John Evans, né le 22 mars 1951 à Camarthen (Grande-Bretagne), avec adresse professionnelle à Posidonos Avenue & Zisimopoulou 2, 16674 Glyfada, Grèce en tant que nouveau gérant de classe A avec effet au 7 août 2007 et pour une durée illimitée;

- Monsieur Antonius Zwart, né le 29 mai 1966 à Rotterdam (Pays-Bas), avec adresse professionnelle à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en tant que nouveau gérant de classe B avec effet au 7 août 2007 et pour une durée illimitée;

* d'accepter la démission de Monsieur Jacob Lyons de son mandat en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 7 août 2007.

Depuis cette date, le conseil d'administration de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- M. David A. Reuben, gérant de classe A;
- M. John Evans, gérant de classe A;
- M. Hille-Paul Schut, gérant de classe B;
- M. Jacques de Patoul, gérant de classe B;
- M. Antonius Zwart, gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2007.

RivCore AMSTEL 2 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007102282/250/34.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2007, réf. LSO-CH06199. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

RivCore Amstel 3 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.194.

—
Extrait de l'assemblée générale de l'associé unique de la Société du 7 août 2007

En date du 7 août 2007, l'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

* de nommer la société TAX CONSULT S.A., une société anonyme constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle à 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 113.123 en tant que commissaire de la Société avec effet au 7 août 2007 et pour une durée illimitée.

* de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur John Evans, né le 22 mars 1951 à Camarthen (Grande-Bretagne), avec adresse professionnelle à Posidonos Avenue & Zisimopoulou 2, 16674 Glyfada, Grèce en tant que nouveau gérant de classe A avec effet au 7 août 2007 et pour une durée illimitée;

- Monsieur Antonius Zwart, né le 29 mai 1966 à Rotterdam (Pays-Bas), avec adresse professionnelle à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en tant que nouveau gérant de classe B avec effet au 7 août 2007 et pour une durée illimitée;

* d'accepter la démission de Monsieur Jacob Lyons de son mandat en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 7 août 2007.

Depuis cette date, le conseil d'administration de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- M. David A. Reuben gérant de classe A;
- M. John Evans gérant de classe A;
- M. Hille-Paul Schut gérant de classe B;
- M. Jacques de Patoul gérant de classe B;
- M. Antonius Zwart gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2007.

RivCore AMSTEL 3 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007102281/250/34.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2007, réf. LSO-CH06201. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Benelux Trust (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 750.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 37.185.

—
EXTRAIT

Il résulte des contrats de transferts de parts sociales signés en date du 16 juillet 2007 que les parts sociales de la société de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'Associé	Nombre de parts
VISTRA HOLDINGS (CYPRUS) LIMITED	30.000
Total	30.000

Luxembourg, le 14 août 2007.

R. P. Pels

Gérant

Référence de publication: 2007102285/724/20.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04711. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Doka S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 64.424.

—
RECTIFICATIF

Lors de l'acte d'assemblée générale extraordinaire dressé par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Luxembourg, en date du 19 juin 2007, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, relation LAC/2007/13815, l'article 6 fut erronément indiqué comme suit:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Or il fallait lire:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Luxembourg, le 27 août 2007.

Pour avis sincère et conforme

Pour DOKA S.à r.l.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007102277/220/25.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2007, réf. LSO-CH06191. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Uta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 74.444.

—
Extrait de la résolution de l'actionnaire unique en date du 2 juillet 2007

En date du 2 juillet 2007, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter les démissions de

Messieurs Bruno Schefer, George Aase et Joost Bakker de leurs mandats d'administrateur.

- de révoquer

AUDIEX S.A. en tant que commissaire aux comptes.

- de nommer:

Monsieur Hartmut Rothacker, né le 10 mai 1965 à Stuttgart, Allemagne, demeurant au 18, rue Alphonse München, L-8082 Bertrange,

Monsieur Franck Rybka, né le 16 juillet 1962 à Berlin, Allemagne, demeurant au 29, rue Auguste Liesch, L-8063 Bertrange

Monsieur Roland Steies, né le 12 juillet 1954 à Luxembourg, demeurant au 11, rue des Romains, L-5465 Waldbredimus en tant que nouveaux administrateurs de la Société; avec effet immédiat et a durée indéterminée

KPMG AUDIT, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520, Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro B 103.590 en tant que nouveau commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat et à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 8 août 2007.

UTA S.A.

Signature

Référence de publication: 2007102280/250/29.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2007, réf. LSO-CH06177. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Mandalay Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 101.676.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société MANDALAY INVESTMENTS S.A. qui s'est tenue en date du 25 mai 2007 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de Groote, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil;
- Roland Beunis, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Londres, 4th Floor Eagle House, 108-110 Jermyn Street, SW1Y 6EE, Angleterre;
- Henri Grisius, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill;
- Raf Bogaerts, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

A été élu comme nouveau Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2007:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2007102283/635/26.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08041. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Hermes Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 113.228.

Extract of the minutes of the annual general meeting of the Shareholders of the Company held in Luxembourg on 13 July 2007

The meeting decided to reappoint the other members of the Board of Directors and the Auditors for a new period of one year.

The Directors are:

- Mr Yves de Vos, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- Mr Hans Nikolaus Gerner, 5, rue Wangert, L-6393 Mensdorf
- Mr Pol Kenens, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

- Mr Romain Moebus, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

The Auditors are:

- DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

The mandates of the Directors and the Auditors shall expire immediately after the annual general meeting of the year two thousand and eight.

French translation:

Traduction en français:

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 13 juillet 2007 à Luxembourg

L'assemblée décide de réélire les administrateurs et le réviseur d'entreprises en fonction pour une nouvelle période d'un an.

Les administrateurs sont:

- M. Yves de Vos, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

- M. Hans Nikolaus Gerner, 5, rue Wangert, L-6393 Mensdorf

- M. Pol Kenens, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

- M. Romain Moebus, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

Le réviseur d'entreprises est:

- DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises prendront fin immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille huit.

Certified true extract / Extrait certifié conforme

Signature / Signature

Directors / Administrateurs

Référence de publication: 2007102286/520/39.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2007, réf. LSO-CH04964. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Medipole S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 101.232.

Se sont démis, avec effet immédiat, de leur fonction au sein de la société MEDIPOLE S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, R.C.S.L. section B n ° 101.232:

- Mlle Joëlle Heuertz, employée privée, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, en tant qu'administrateur,

- Mme Anne Huberland, employée privée, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, en tant qu'administrateur,

- M. Frédéric Robert Saffar, demeurant à F-92300 Levallois-Perret, 16, rue Collange, en tant qu'administrateur et administrateur-délégué.

EURO ASSOCIATES

Signature

Référence de publication: 2007102287/1051/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2007, réf. LSO-CH07658C. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

VILLEROY & BOCH, S.à r.l., Faïencerie de Septfontaines-lez-Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 330, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 5.160.

Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2007

Les associés de la société à responsabilité limitée, VILLEROY & BOCH, S.à r.l., Faïencerie de Septfontaines-lez-Luxembourg, ayant son siège à la Faïencerie de Septfontaines-lez-Luxembourg, L-1018 Luxembourg, 330, rue de Rollinger-

grund inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 5.160 ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Wendelin von Boch comme gérant de la Société et de Monsieur Laurent Turmes comme cogérant de la Société.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Charles-Antoine de Theux, gérant de sociétés, demeurant à L-6930 Mendsdorf, 30, route d'Uebersyren comme gérant de la société et Monsieur Patrick Kieffer, gérant de sociétés, demeurant à L-6210 Consdorf, 104, route de Luxembourg comme cogérant de la Société à partir du 1^{er} juin 2007 pour une durée indéterminée.

Troisième résolution

Le gérant Monsieur Charles-Antoine de Theux, et le cogérant Monsieur Patrick Kieffer, engagent et représentent la Société avec la signature conjointe du gérant ou du directeur compétent vis-à-vis de tiers, des banques, des instances judiciaires tant en demandant qu'en défendant, des administrations et plus particulièrement des contributions, des douanes et des postes. Ils signent la correspondance journalière, engagent et licencient le personnel, fixent les dépenses générales d'administration, règlent les approvisionnements et procèdent à la vente des produits de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Pascal Worre, demeurant à L-8611 Platen, 4, Um Stéen, à titre de directeur de production pour une durée indéterminée comme fondé de pouvoirs de la Société avec effet au 1^{er} juin 2007.

Le fondé de pouvoirs est autorisé d'engager la Société soit par la signature conjointe avec un autre fondé de pouvoirs soit par la signature conjointe avec un gérant.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2007.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2007102294/206/38.

(070115811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Schenck Process Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 112.392.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 7 août 2007, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Ratification de la cooptation de Monsieur Joachim Drees, avec adresse au 51G, Sonnenbergstrasse, D-70184 Stuttgart, Allemagne, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

- Acceptation de la démission de Monsieur Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant.

- Nomination de Monsieur Frank Przygodda, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007102295/581/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH07877. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Visalux, société coopérative, Société Coopérative.

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 38.066.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société du 4 avril 2006

En date du 4 avril 2006, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société a décidé:

- de ratifier la nomination au poste d'administrateur, pour une durée qui expire lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2008, de Mme Daniela Bossi, Responsable de la Fonction Marketing et Coordination Commerciale à la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, née le 16 décembre 1969 à Esch-sur-Alzette, demeurant à 50, blvd J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- de ratifier la nomination au poste d'administrateur, pour une durée qui expire lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2008, de M. Théo Scholten, Chef de service à la Kredietbank Luxembourgeoise, né le 4 janvier 1963 à Luxembourg, demeurant à 43, blvd Royal, L-2955 Luxembourg;

- de ratifier la nomination au poste d'administrateur, pour une durée qui expire lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2008, de M. Pascal Burette, Chef du service support de paiement à la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG né le 25 novembre 1964 à Anderlecht, demeurant à 50, blvd J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2007.

Pour VISALUX, société coopérative

M. Kremer

Référence de publication: 2007102279/250/27.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2007, réf. LSO-CH07038. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Degroof Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 28.259.

L'an deux mille sept, le treize avril.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social situé au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société» ou DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, Section B, sous le numéro 28259, constituée suivant acte notarié en date 15 juin 1988, acte publié au Mémorial C numéro 233 du 21 août 1988 dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 17 mars 2000, publiés au Mémorial C numéro 513 du 19 juillet 2000.

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Chantal Hagen-De Mulder, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

Le président a désigné comme secrétaire Monsieur Cédric Heret, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Mademoiselle Catherine Thiry, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

(i) Le bureau ayant été ainsi constitué, le président a exposé et a prié le notaire d'acter ce qui suit:

L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1 Examen et approbation, sur présentation des documents prescrits par l'article 267 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), du projet de fusion par absorption par la Société de la société DEMETER CONSEIL S.A., société anonyme dont le siège social est situé au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (DEMETER CONSEIL S.A.), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, Section B, sous le numéro 22422, constituée suivant acte notarié en date 18 janvier 1985, acte publié au Mémorial C, numéro de 1985, page 1887, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 14 septembre 2006, publié au Mémorial C, numéro 1440 du 26 juillet 2006.

2 Décision de fusionner les sociétés DEMETER CONSEIL S.A. et DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. par voie d'absorption de DEMETER CONSEIL S.A. par DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A., étant entendu que (i) toutes les actions de DEMETER CONSEIL S.A. seront annulées suite au transfert de tous les actifs et passifs de DEMETER CONSEIL S.A., rien excepté, ni réservé, à DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. au jour de la réalisation de cette fusion entraînant la dissolution automatique de DEMETER CONSEIL S.A., laquelle dissolution ne sera suivie d'aucune opération de liquidation, (ii) la fusion sera effective d'un point de vue comptable au 1^{er} octobre 2006, et (iii) l'apport-fusion de DEMETER CONSEIL S.A. sera rémunéré par neuf cent huit (908) actions nouvelles sans valeur nominale, entièrement libérées, soumises à toutes les dispositions statutaires de DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. et

jouissant des mêmes droits que les actions existantes de DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A., lesdites actions étant émises à la suite d'une augmentation de capital de DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. à concurrence de quatre millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille euros (EUR 4.994.000,-) pour être attribuées aux actionnaires de DEMETER CONSEIL S.A., dans la proportion 1 action DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. contre 3.456 actions DEMETER CONSEIL S.A. et délivrées par inscription au registre des actionnaires de la société DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. et constatation d'un boni de fusion.

3 Décharge aux administrateurs de DEMETER CONSEIL S.A. et à l'expert indépendant unique désigné conjointement par le conseil d'administration de DEMETER CONSEIL S.A. et de DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. afin d'établir un rapport sur le projet de fusion.

4 Reconnaissance que la fusion sera définitivement réalisée suite à la décision concordante par les actionnaires de DEMETER CONSEIL S.A.

5 Modification de l'article 5 des statuts.

6 Mise à jour des statuts en relation avec les nouvelles dispositions de la loi du 25 août 2006.

7 Délégation de pouvoirs.

8 Divers.

(ii) Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

(iii) Il ressort de la liste de présence que l'intégralité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée.

(iv) Il a pu dès lors être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable ainsi que de tous documents soumis à l'assemblée générale en dû temps.

(v) L'assemblée a dès lors été régulièrement constituée et a pu valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés.

(vi) Ont été déposés sur le bureau de l'assemblée à l'intention des actionnaires des exemplaires des documents prescrits par l'article 267 de la Loi, à savoir:

- le projet de fusion déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg le 7 mars 2007 et publié au Mémorial C, numéro 347 du 10 mars 2007;

- les rapports de fusion des conseils d'administration des deux sociétés qui fusionnent;

- le rapport d'un seul expert indépendant désigné par ordonnance du 12 mars 2007 de Madame Paule Mersch, 1^{er} juge en remplacement de Madame la première Vice-présidente du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, à savoir INTERAUDIT S.à r.l.;

- les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion des trois derniers exercices clôturés au 30 septembre de chaque année des deux sociétés qui fusionnent.

(VII) L'assemblée a pris connaissance des rapports de fusion établis par les conseils d'administration des sociétés DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. et DEMETER CONSEIL S.A., ainsi que des conclusions du rapport établi le 12 mars 2007 par INTERAUDIT S.à r.l., à l'intention des actionnaires de DEMETER CONSEIL S.A. et de DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A., dont les conclusions se lisent comme suit:

«Conclusion

Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que:

- le rapport d'échange retenu dans le projet de fusion ne présente pas un caractère raisonnable et pertinent;
- les méthodes d'évaluation adoptées pour la détermination du rapport d'échange ne sont pas adéquates en l'espèce et que leur importance relative n'est pas appropriée aux circonstances.»

INTERAUDIT S.à r.l. a été désignée comme expert-indépendant en vertu de l'article 266 de la Loi.

Lequel rapport, a été annexé au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société a pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé d'approuver, après en avoir pris connaissance, le projet de fusion par absorption de DEMETER CONSEIL S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé d'approuver la fusion des sociétés DEMETER CONSEIL S.A. et DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. par voie d'absorption de DEMETER CONSEIL S.A. par DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A., conformément aux dispositions du projet de fusion, étant entendu que toutes les actions de DEMETER CONSEIL S.A. sont annulées, que tous les actifs et passifs de DEMETER CONSEIL S.A., rien excepté, ni réservé sont transférés à

DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. au jour de la réalisation de cette fusion et que la dissolution de DEMETER CONSEIL S.A. ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

L'assemblée a décidé que la fusion prend effet d'un point de vue comptable au 1^{er} octobre 2006 et que les opérations effectuées la société absorbée à partir de cette date sont censées être effectuées par la société absorbante.

L'assemblée a décidé d'accepter que l'apport-fusion de DEMETER CONSEIL S.A. est rémunéré par neuf cent huit (908) actions nouvelles sans valeur nominale, entièrement libérées, soumises à toutes les dispositions statutaires de DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. et jouissant des mêmes droits que les actions existantes de DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A., et que lesdites actions sont émises, avec effet au 13 avril 2007, suite à une augmentation d'un montant de quatre millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille euros (EUR 4.994.000,-) pour être attribuées aux actionnaires de DEMETER CONSEIL S.A. dans la proportion d'une (1) action DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A. contre trois virgule quatre cent cinquante-six (3,456) actions DEMETER CONSEIL S.A.

L'assemblée a reconnu que ces nouvelles actions seront délivrées par inscription au registre des actionnaires de la société DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A.

Un boni de fusion d'un montant de quatre millions sept cent vingt-neuf mille trente-huit euros trente-six cents (EUR 4.729.038,36) sera inscrit aux comptes de DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A.

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de donner décharge, pour autant que de besoin, aux administrateurs pour leur mission par rapport à la fusion et de donner décharge à l'expert indépendant mandaté par la Société d'établir un rapport sur le projet de fusion en conformité avec l'article 266 pour sa mission, jusqu'à la date de réalisation de la fusion.

Quatrième résolution

L'assemblée a pris acte que la fusion est définitivement réalisée ce 13 avril 2007 alors que la décision concordante approuvant la fusion a été prise par les actionnaires de DEMETER CONSEIL S.A. lors d'une assemblée générale tenue en date du 13 avril 2007 et que cette dernière société cesse dès lors d'exister à la clôture de la présente assemblée générale, les opérations de dissolution sans liquidation formelle ayant toutes été accomplies.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à la somme de dix-sept million trois cent soixante-neuf mille euros (EUR 17.369.000,-) représenté en trois mille cent cinquante - huit (3.158) actions sans désignation valeur nominale, entièrement libérées.»

Sixième résolution

L'assemblée a décidé de conférer tous pouvoirs aux membres du conseil d'administration de DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A., en fonction au moment de la fusion, et à Madame Chantal Hagen-De-Mulder et Mademoiselle Catherine Thiry, agissant conjointement ou individuellement, comme mandataires spéciaux, avec faculté de substitution, en vue d'accomplir toutes formalités, auprès d'autorités publiques ou de personnes privées et d'accomplir, plus généralement tous actes nécessaires ou utiles à la mise en oeuvre des résolutions ci-avant et à assurer la bonne application des effets légaux de la fusion par absorption.

Septième résolution

L'assemblée a décidé de mettre à jour les statuts conformément aux dispositions de la loi du 25 août 2006.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 12, l'article 21, le deuxième alinéa de l'article 30 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 12. (premier alinéa).** La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.»

« **Art. 21.** La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur unique ou soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.»

« **Art. 30. (deuxième alinéa).** Il sera obligé de convoquer une assemblée générale chaque fois qu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un dixième du capital social, le demandera par écrit, en indiquant l'ordre du jour.»

Constat

Le notaire soussigné a déclaré, conformément à l'article 271 (2) de la Loi avoir vérifié et attesté l'existence et la légalité des actes et des formalités incombant à la Société auprès de laquelle il instrumente ainsi que du projet de fusion.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 19.30 heures.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Hagen-De Mulder, C. Heret, C. Thiry, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 avril 2007, Relation: EAC/2007/3894. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juillet 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007102304/239/157.

(070116186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Holdmar Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 46.311.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007102323/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08216. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Power Services SA, Société Anonyme.

Siège social: L-4818 Rodange, 21, avenue Dr Gaasch.

R.C.S. Luxembourg B 92.869.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 août 2007.

FIDUCIAIRE COFIGEST S.A R.L.

I. Philipin

Référence de publication: 2007102324/2631/14.

Enregistré à Diekirch, le 13 juillet 2007, réf. DSO-CG00150. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070116588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Europay Luxembourg, Société coopérative, Société Coopérative.

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 30.764.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société du 4 avril 2006

En date du 4 avril 2006, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société a décidé:

- de ratifier la nomination au poste d'administrateur, pour une durée qui expire lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2008, de Mme Daniela Bossi, Responsable de la Fonction Marketing et Coordination Commerciale à la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, née le 16 décembre 1969 à Esch-sur-Alzette, demeurant à 50, boulevard J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- de ratifier la nomination au poste d'administrateur, pour une durée qui expire lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2008, de M. Théo Scholten, Chef de service à la KREDIETBANK LUXEMBOURGEOISE, né le 4 janvier 1963 à Luxembourg, demeurant à 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg;

- de ratifier la nomination au poste d'administrateur, pour une durée qui expire lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2008, de M. Pascal Burette, Chef du service support de paiement à la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG né le 25 novembre 1964 à Anderlecht, demeurant à 50, boulevard J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2007.

Pour *EUROPAY LUXEMBOURG*

M. Kremer

Référence de publication: 2007102264/250/27.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2007, réf. LSO-CH07051. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070115682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2007.

Inled Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 63.264.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007102325/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08218. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Iphias Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 83.321.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007102326/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08219. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Vensolis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 8, Platinerei.

R.C.S. Luxembourg B 111.332.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 août 2007.

FIDUCIAIRE COFIGEST S.A R.L.

I. Philipin

Référence de publication: 2007102327/2631/14.

Enregistré à Diekirch, le 13 juillet 2007, réf. DSO-CG00151. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070116590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Nouvelle Immobilière de Warken S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 118.463.

Les documents de clôture de l'année 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NOUVELLE IMMOBILIERE DE WARKEN S.A.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007102335/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08080. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Calaudi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 69.911.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007102331/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08223. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

DLV Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 92.917.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007102332/263/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08224. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Immobilière Riverside S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 85.356.

Les documents de clôture de l'année 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIERE RIVERSIDE S.A.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007102336/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08083. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Livingston s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 118.425.

Les documents de clôture de l'année 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *LIVINGSTON S.A R.L.*
AREND & PARTNERS S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2007102337/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08085. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Aillas Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 61.521.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007102328/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08220. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Alloyo Ernapolis Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 55.871.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007102329/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08221. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

La Désirade S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 53.673.

L'an deux mille sept, le huit mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de LA DESIRADE S.A.H., une société anonyme, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 53673, constituée suivant acte notarié en date du 9 janvier 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 179 du 10 avril 1996. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 2 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2252 du 1^{er} décembre 2006

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Raul Marques, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Carine Mourat-Teuchert, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Mise en liquidation de la Société.

2.- Nomination de Monsieur Christophe Brenac en tant que liquidateur et définition de ses pouvoirs.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de procéder à la dissolution de la Société LA DESIRADE S.A.H. et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Christophe Brenac, né le 6 février 1965 à Brazzaville, demeurant au 32, route Malagnou, CH-1208 Genève.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: E. Liotino, R. Marques, C. Mourat-Teuchert, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 mai 2007, Relation: EAC/2007/4845. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juillet 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007102303/239/63.

(070116199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Sireo Immobiliefonds No. 4 London Stockley Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 127.194.

In the year two thousand and seven, on the ninth of May.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

SIREO IMMOBILIEFONDS No. 4 SICAV, a «société d'investissement à capital variable» organised under the laws of Luxembourg with registered office at 4 a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, duly represented by Maître Jean-Claude Michels, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 3rd May 2007, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of the company SIREO IMMOBILIENFONDS No. 4 LONDON STOCKLEY PARK S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in 4 a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 127.194, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on April 18, 2007, not yet published in the Mémorial C.

The appearing party, representing the whole corporate capital, takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the unit capital of the Company by an amount of three hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 387,500.-) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred twenty-five (125) units of hundred Euro (EUR 100.-) each to four hundred thousand Euro (EUR 400,000.-) by the issue and the creation of three thousand eight hundred seventy-five (3,875) units of hundred Euro (EUR 100.-) each and consequently decides to subscribe for three thousand eight hundred seventy-five (3,875) units in the unit capital of the Company and pay in for the entirety of these units.

The three thousand eight hundred seventy-five (3,875) new shares are subscribed by SIREO IMMOBILIENFONDS No. 4 SICAV, previously named, here represented by Maître Jean-Claude Michels, prenamed. Such shares are entirely paid up by a contribution in cash.

Proof of such payments of three hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 387,500.-) has been given to the undersigned notary, who expressly states this.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Article 5 of the Articles of Incorporation shall henceforth read as follows:

« **Art. 5. Corporate Capital.** The unit capital is fixed at four hundred thousand Euro (EUR 400,000.-), represented by four thousand (4,000) units of hundred Euro (EUR 100.-) each.»

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to six thousand euro.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first names, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le neuf mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

SIREO IMMOBILIENFONDS No. 4 SICAV, une société d'investissement à capital variable, de droit luxembourgeois ayant son siège social au 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, dûment représentée par Maître Jean-Claude Michels, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 mai 2007. La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est le seul associé de la société SIREO IMMOBILIENFONDS No. 4 LONDON STOCKLEY PARK S.à r.l., ayant son siège social au 4 a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.194, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 avril 2007, non encore publié au Mémorial C.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros (EUR 387.500.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) représentant cent vingt-cinq (125) parts de cent Euros (EUR 100.-) chacune à quatre cent mille Euros (EUR 400.000.-) par la création et l'émission de trois mille huit cent soixante-quinze (3.875) parts sociales de cent Euros (EUR 100.-) chacune et par conséquent décide de souscrire trois mille huit cent soixante-quinze (3.875) parts dans le capital de la société et de régler l'intégralité de ces parts.

Les trois mille huit cent soixante-quinze (3.875) nouvelles parts sociales sont souscrites par SIREO IMMOBILIENFONDS No. 4 SICAV, prénommée, ici représentée par Maître Jean-Claude Michels, prénommé. Ces parts sociales sont entièrement libérées par un apport en numéraire.

La preuve de ces paiements de trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros (EUR 387.500,-) a été fournie au notaire instrumentant qui la reconnaît expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à quatre cent mille Euros (EUR 400.000,-), représentés par quatre mille (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à six mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-C. Michels, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 mai 2007, Relation: EAC/2007/4993. — Reçu 3.875 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juillet 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007102302/239/91.

(070116200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Ténérife Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 70.116.

—

Le bilan au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TENERIFE IMMOBILIERE S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007102339/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2007, réf. LSO-CH07714. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Blanchisserie de la Sure S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach, 3F, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 116.142.

—

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 août 2007.

FIDUCIAIRE COFIGEST S.A R.L.

I. Philipin

Référence de publication: 2007102340/2631/14.

Enregistré à Diekirch, le 6 août 2007, réf. DSO-CH00054. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070116594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

W.J. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 46.330.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007102363/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2007, réf. LSO-CH08192. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070116373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2007.

Infor Global Solutions TopCo II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 107.218.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 août 2006.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2007103368/239/12.

(070116911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2007.

Advent Green Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 32, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 125.911.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 juillet 2007.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2007103369/239/12.

(070116924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2007.

Boekhoorn Fashion Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.408.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007103370/220/12.

(070117074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2007.